



Formation Spécialisée du CSA d'administration centrale Déclaration liminaire

Paris, le 23 octobre 2026

Monsieur le Président,

Suite à notre boycott de l'instance du 2 octobre dernier, vous convoquez ce jour, les organisations syndicales pour une formation spécialisée de repli. **L'UNSa Justice SGAC**, profite de cette dernière instance qui clôt quatre années de mandature, pour saluer l'ensemble des équipes du service du Bureau de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail (BSQVT). Leur travail et leur investissement ont été précieux pour le bon fonctionnement des instances, des groupes de travail et nous les en remercions.

Grâce aux sujets portés par **L'UNSa Justice SGAC** et à une présidence à l'écoute, pendant ces quatre années, cette instance ne s'est pas contentée d'être une simple chambre d'enregistrement, elle a permis d'initier des avancées majeures en termes de QVCT qui n'avaient jamais été obtenues par le passé.

Un constat de terrain qui reste alarmant

Cependant, le constat de terrain reste alarmant et au secrétariat général comme dans nos services déconcentrés, la souffrance au travail demeure une réalité quotidienne.

En effet, de nombreux collègues sont confrontés à des tâches de plus en plus complexes qu'ils doivent maîtriser, trop souvent, sans qu'aucune formation ne leur ait été dispensée. Ils subissent de surcroît des réformes successives, souvent lancées au pas de charge puis mises à l'arrêt sans explication claire pour les personnels qui se sentent abandonnés et méprisés.

A cette instabilité s'ajoutent des vacances de postes endémiques qui font peser une charge de travail déraisonnable sur les effectifs restants. Les agents présents se retrouvent contraints de pallier ces manques pour assurer la continuité du service, absorbant un surplus d'activité qui accélère inévitablement leur propre épuisement. Et que dire des agents contraints de s'entasser dans des bureaux exigus qui ne respectent pas les critères règlementaires ?

L'UNSa Justice SGAC refuse que la continuité du service public repose indéfiniment sur l'épuisement et le sacrifice de ses personnels ! Vous le savez, votre responsabilité est engagée et il est urgent que vous placiez la Santé, la Sécurité au Travail de vos agents au cœur de l'exercice de nos missions !

Médecine de Prévention et formation des managers

Pas plus tard que la semaine dernière, en formation spécialisée ministérielle, l'analyse du rapport de l'ISST pointait un constat d'échec accablant qui se répète malheureusement d'année en année. Ainsi, la pénurie médicale frappe durement le secrétariat général : **comment peut-on assurer une véritable prévention quand 58 % des agents, soit plus de 2 100 collègues, n'ont plus de médecin du travail ?**

Par ailleurs, pour agir réellement sur les risques psychosociaux et la qualité de vie au travail, **L'UNSa Justice SGAC exige que la formation des chefs de service à la Santé et Sécurité au Travail soit repensée intégralement pour qu'elle cesse d'être une simple formalité et devienne un véritable levier d'action.**

En effet, de réelles politiques de prévention au secrétariat général ne pourront s'incarner que si nous disposons de managers solidement formés en SST, pleinement capables d'identifier les risques en amont, d'accompagner leurs équipes avec justesse et de garantir un environnement de travail protecteur.

Elaboration d'un PAPRI Pact pour le secrétariat général

Mais au-delà de la formation des encadrants, c'est toute la démarche de prévention qui est entravée par une autre carence inacceptable : l'absence de réalisation du PAPRI Pact pour l'administration centrale. Les plans d'action ne peuvent plus se limiter à de simples intentions car évaluer les risques sans les traduire en un plan d'action annuel, c'est nier le travail de prévention et abandonner les personnels.

L'UNSa Justice SGAC exige l'élaboration de ce document pour l'ensemble des services du secrétariat général.

Revalorisations de l'IFSE pour les Corps Communs

Au-delà de la prévention, le respect des personnels passe aussi par une véritable reconnaissance financière. C'est pourquoi l'**UNSa Justice SGAC**, aux côtés de l'**UNSa Justice** en a fait une priorité absolue, aboutissant, par nos revendications, à la signature d'un relevé de conclusions actant la revalorisation de l'IFSE pour les corps communs.

Aujourd'hui, ce versement est un acquis concret grâce à la détermination de notre organisation syndicale. Aussi, la deuxième tranche sera versée sur la paie de novembre, ou au plus tard sur celle de décembre. Notre organisation syndicale reste mobilisée pour garantir le schéma budgétaire 2027 et permettre la même revalorisation globale de l'IFSE à savoir :

- ✓ + 1 800 € pour les **adjoints administratifs et techniques corps communs** ;
- ✓ + 2 100 € les pour les **secrétaires administratifs** ;
- ✓ + 2 400 € pour les **attachés d'administration de l'Etat**.

Pouvoir d'achat et télétravail

Cette vigilance indemnitaire rejoint d'ailleurs l'autre préoccupation majeure de l'**UNSa Justice SGAC** qui concerne le pouvoir d'achat de nos collègues. En effet, face à la hausse des prix des carburants, conjuguée à une inflation générale qui pèse lourdement sur le budget des ménages, la situation devient intenable pour de nombreux agents contraints d'utiliser leur véhicule.

Pour pallier cette perte de pouvoir d'achat, notre organisation syndicale demande que les agents concernés bénéficient, **pour ceux qui le souhaitent, de jours supplémentaires de télétravail, dans l'attente d'une baisse acceptable des prix à la pompe...**

Organisation du temps et de l'espace de travail

Ce levier du télétravail doit d'ailleurs s'articuler avec les réflexions en cours sur l'organisation du temps et de l'espace de travail :

- **La semaine en 4 jours** : Bien que notre organisation syndicale ne soit pas porteuse de ce dispositif, nous nous interrogeons sur son actualité et nous demandons un point de situation et la communication d'un calendrier de poursuite des travaux le cas échéant.
- **Le Flex office** : Lors de la visite des membres de la formation spécialisée dans les bureaux de la DGAP le 13 octobre dernier, nous avons constaté que certains services pratiquent d'ores et déjà ce dispositif sans poste attribué.

Soyons clairs : cette organisation génère une perte de repères, un sentiment d'isolement, et un stress quotidien lié à la recherche d'un espace disponible !

L'UNSa Justice SGAC sera au rendez-vous et exigera que ce dispositif ne soit pas déployé sans concertation au préalable avec les organisations syndicales et les acteurs de la prévention.

L'exigence d'un accord QVCT ambitieux

S'agissant des perspectives 2027, l'**UNSa Justice SGAC** a obtenu l'assurance de la création d'un accord QVCT propre à l'administration centrale. Nous saluons ce geste fort de l'administration, qui suscite légitimement de grandes attentes de notre part. Se doter d'un tel accord sera fondamental pour garantir enfin à nos collègues des conditions de travail dignes, rigoureusement encadrées et sécurisées.

Pour l'UNSa Justice SGAC, la prévention n'est ni une option ni une variable d'ajustement : c'est une obligation légale.

Points à l'ordre du jour :

Concernant les points à l'ordre du jour, l'**UNSa Justice SGAC** vous fera part de ses observations en séance.

L'**UNSa Justice SGAC** tient à rendre hommage à notre collègue et ami Christophe NOMDEDEU, greffier à la direction de programme Procédure Pénale Numérique, qui nous a quittés à l'âge de 50 ans. Nos pensées les plus émues accompagnent sa famille ainsi que ses proches dans cette douloureuse épreuve. Qu'il repose en paix et, pour honorer sa mémoire, nous vous demandons, Monsieur le Président, de bien vouloir faire observer une minute de silence.

La Secrétaire générale,
Sandrine DEBATS